



DOMAINE  
DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

## Expertise de valorisation paysagère de votre commune



### Objectifs

Contexte financier difficile, normes sécuritaires et environnementales complexes, attentes souvent contradictoires des citoyens, etc. Ces contraintes croissantes imposent aujourd'hui aux collectivités territoriales de penser différemment leurs pratiques pour concevoir et gérer leurs espaces verts. Le but de cette expertise est d'aider l'équipe espaces verts à évaluer ses points forts et ses points faibles actuels de manière à définir ses objectifs en matière d'aménagements paysagers pour les prochaines années. Le formateur a donc pour rôle d'apporter un regard externe aux opérationnels « terrain ». Il enverra, maximum un mois après cette session, un document de synthèse qui restituera précisément tous les points d'amélioration à mettre en œuvre au sein du service et proposera, le cas échéant, un accompagnement, sous forme de formations, adaptées au contexte de la collectivité.



### Quels sont vos objectifs et attentes pour les prochaines années ? Que souhaitez-vous pour votre ville ?

- ▶ Diversifier votre palette végétale pour concevoir des massifs adaptés à chaque situation ?
  - ▶ Gagner du temps dans la création de vos massifs et apporter une plus grande cohérence dans la conception et la gestion de vos futurs projets ?
  - ▶ Basculer vers des aménagements plus pérennes tout en maîtrisant les budgets de fonctionnement dans un contexte financier contraint ?
  - ▶ Donner une identité forte à votre fleurissement pour le mettre en cohérence avec les particularités de votre ville ?
  - ▶ Trouver l'inspiration pour construire un nouveau projet de fleurissement qui fédère l'ensemble du service espaces verts (événementiel par exemple ?)
  - ▶ Réduire les coûts d'entretien grâce à une gestion raisonnée des espaces verts ?
  - ▶ Elaborer un projet transversal permettant de dynamiser l'ensemble des agents, voire des équipes techniques ?
  - ▶ Mieux communiquer sur les efforts d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie réalisés par votre collectivité ?
  - ▶ Encourager une démarche participative (concours de fleurissement, participation des habitants, des entreprises, des commerçants, etc.) ?
- Etc...



### Véritable accompagnement personnalisé, cette expertise a de multiples buts :

- ▶ Dynamiser votre service espaces verts en redonnant un nouveau souffle à des équipes, certes performantes, mais que la routine emprisonne
- ▶ Corriger vos points faibles et sublimer vos points forts
- ▶ Trouver une nouvelle cohérence environnementale
- ▶ Faire partager vos envies et vos « délires » auprès des habitants
- ▶ Et enfin oser partir à la conquête de nouveaux défis pour **être enfin là où l'on ne vous attend pas**, le tout dans un respect des contraintes budgétaires et environnementales.

## Expertise de valorisation paysagère de votre commune



### Durée de l'expertise (3 jours)

#### Premier jour

**Matin** – Découverte de votre ville

► Rencontre avec le ou la responsable espaces verts et, si possible, l' élu en charge du fleurissement de la ville. Les autres chefs de service sont également conviés s'ils le souhaitent (voirie, bâtiments, propreté, etc.). Présentation de la ville, de ses espaces verts, de son fleurissement, etc. Cet état des lieux de la collectivité permet de faire ressortir les atouts et les faiblesses de la collectivité.

► En fin de matinée, visite rapide de la ville par l'intervenant, en compagnie du responsable du service espaces verts. Cette visite « terrain » permet à l'intervenant de se faire une première idée des différents aménagements paysagers ancrés dans leurs environnements (Zoom sur quelques « points noirs »).

**Après-midi** – Rencontre avec l'ensemble du service espaces verts de la ville

► Présentation de l'intervenant

► Présentation de cette expertise (but et objectif de cette expertise)

► Présentation de la ville par les différents responsables de secteurs

► Etude de la grille de notation du CNVVF

► Bilan de la journée avec le responsable espaces verts

#### Deuxième jour

**Matin et après-midi** – visite approfondie de la ville

► Visite de la ville par l'intervenant avec le ou la responsable espaces verts et/ou certains chefs de secteurs : entrées de ville, squares, parcs et jardins, points de convergence (hôtel de ville, écoles, marché, gare, église, cimetière, etc...).

Si la ville est encadrée dans un ensemble de collectivités, visite rapide des communes voisines pour voir leurs réalisations et leurs niveaux.

► L'intervenant fait une synthèse de cette visite afin de préparer la réunion du lendemain matin.

#### Troisième jour

**Matin**

► Réunion avec le ou la responsable espaces verts et/ou les chefs de secteurs et les responsables d'autres services (si possible) pour l'élaboration du document de restitution. La présence du maire et de l'adjoint en charge du fleurissement est vivement souhaitée. Premier bilan « à chaud » de l'intervenant. Echange avec l'ensemble des participants.

**Après-midi**

► L'intervenant travaille seul sur la rédaction d'un document de synthèse. Ce document proposera des solutions à la fois fonctionnelles, esthétiques et économiques pour une meilleure gestion des espaces publics de la ville afin de mieux les appréhender dans leur complexité. Des préconisations de formations pourront être proposées à cette occasion. Restitution orale par l'intervenant au responsable de service (avant son départ de la collectivité) du bilan de ces trois jours. Ce dernier échange permettra de travailler sur le contenu du document de synthèse qui sera envoyé au responsable du service espaces verts et à l' élu sous un mois.

**Intervenant :**

**Patrick CHAROY**

Ancien responsable de secteurs aux espaces verts de Créteil (médaille d'or européenne du fleurissement 1987). Ancien directeur des espaces verts de la ville de Cahors (4 fleurs, Grand Prix, Médaille d'or Européenne du fleurissement pour la ville et à titre personnel, Grand Prix de la Créativité midi Pyrénées, Grand prix de la mise en valeur du patrimoine...) Créateur des « Jardins Secrets de Cahors » jardins remarquables.

Ancien membre du jury départemental, régional, national et Européen des villes et villages fleuris. Actuellement, membre du jury DRAC Occitanie, pour l'attribution du label « Jardin Remarquable ».

Formateur auprès de nombreuses collectivités. Rédacteur de nombreux articles pour la presse horticole.

Auteur des ouvrages « *Et la fleur se met en scène, fleurir aujourd'hui et demain* » et « *Fleurs de village, ou comment faire plus avec moins* » édition du Bionnay.

**Supports pédagogiques**

Support audiovisuel (Power-point), études de cas concrets sur site. Envoi sous un mois au responsable du service espaces verts et à l' élu du document de synthèse.

**Méthode d'évaluation**

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction deux mois après la formation avec le responsable espaces verts sur le document de synthèse envoyé.

